

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Economie-Gestion

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences juridiques, économiques et de gestion

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Économie-Gestion* du champ de formation *Sciences juridiques, économiques et de gestion* de l'Université de Franche-Comté (UFC), est porté par l'unité de formation et de gestion (UFR) *Sciences juridiques économiques politiques et de gestion* (SJPEG). Ce master s'organise sur deux années : la première année de master (M1) propose un tronc commun en premier semestre, un stage de deux mois minimum, et une pré-spécialisation en second semestre reposant sur des parcours distincts. Quatre spécialités professionnelles sont offertes en seconde année de master (M2) : *Chargé d'affaires professionnels* (CAP), *Banque*, *Chargé d'études économiques* (CEE) et *E-achat et marchés* (EAM). La spécialité CEE est la seule à comprendre un parcours à finalité recherche et présentée comme tel dans le dossier. La mention rattachée à l'UFR SPEJG de l'Université de Franche-Comté regroupe les formations en économie et gestion de l'établissement, ce qui assure une bonne visibilité de l'offre.

Le master *Économie-Gestion* vise à développer des compétences transversales et générales, nécessaires à un emploi de cadre ou d'expert de haut niveau. Par ailleurs, chacune des spécialités identifie des compétences spécifiques, requises pour les emplois visés. Le master *Économie-Gestion* est proposé en formation initiale (FI) et en seconde année certaines spécialités peuvent être suivie en alternance (FA) soit de manière optionnelle (EAM), soit obligatoirement (CAP). Les enseignements sont assurés à titre principal sur le campus de Besançon, localisé dans le centre-ville de Besançon.

Synthèse de l'évaluation

La mention bénéficie d'un bon positionnement au sein de l'offre de l'Université de Franche-Comté compte tenu de sa vocation économique et de son offre de formation en économie-gestion très spécifique et technique. Cette caractéristique constitue un véritable atout dans l'offre de formation de l'Université.

Les compétences et connaissances attendues des étudiants à la fin de leur formation sont claires et présentées de manière très circonstanciée. Les contenus proposés sont en adéquation avec les métiers visés et la mention repose, dans son ensemble, sur des objectifs de formation bien identifiés et pertinents. L'objectif du master est de faire acquérir aux étudiants la maîtrise des outils d'analyse économique et des outils de gestion nécessaires à l'exercice de leur futur métier dans chaque spécialité (CAP, Banque, CEE et EAM). Ce master présente une forte dominante quantitative. Compte tenu d'une offre aussi variée, les modalités d'enseignement sont diversifiées.

Le poids des enseignants-chercheurs (neuf professeurs (PR), 11 maîtres de conférences (MCF)) intervenant dans la formation permet un bon adossement à la recherche, les étudiants étant régulièrement soumis à des dispositifs d'introduction et de présentation des activités recherche. L'équipe pédagogique de la mention est de qualité et son implication réelle comme le prouvent les nombreux projets pédagogiques déployés et l'accompagnement des étudiants. Elle est composée des enseignants-chercheurs du Centre de recherches sur les stratégies économiques (CRESE), laboratoire d'économie (équipe d'accueil - EA - 3190) sur lequel s'appuie la mention. Cet adossement au laboratoire de recherche renforce l'unité de l'équipe pédagogique au niveau de la mention. Cependant, l'autonomie des équipes pédagogiques au sein de chaque spécialité reste fortement marquée. La composition de l'équipe pédagogique révèle la diversité des domaines couverts (économie, gestion, langues) par les enseignants et la présence notable de professionnels ; la distribution des profils de qualification des académiques et les profils d'expériences des professionnels reflètent parfaitement les contenus des enseignements. Si l'intégration dans les milieux socioprofessionnels reste limitée pour la spécialité CEE, elle est en revanche forte pour les trois autres spécialités (CAP, EAM et Banque) avec de multiples liens construits à la fois à travers l'implication dans la formation et des rencontres avec les acteurs concernés.

Les unités d'enseignement (UE) sont tout à fait cohérentes avec les objectifs affichés et les poids accordés aux différentes UE sont bien répartis. On peut toutefois regretter le manque d'indication sur le contenu des éléments

constitutifs des cours, ainsi que sur les éventuels dispositifs de formation continue (FC). Les étudiants bénéficient d'un enseignement en langue dispensé aux différents semestres avec la préparation aux certifications en langue anglaise (*Test of English for international communication* -TOEIC). La dimension internationale est ainsi en cours de développement. Elle se traduit également par les stages effectués au sein d'entreprises à vocation internationale. Cependant, les accords et partenariats à l'international restent très limités (un seul accord est nommément spécifié). La mobilité sortante ne concerne que deux à trois étudiants par an et aucun étudiant Erasmus n'a effectué, en mobilité entrante, une année de formation au sein du master.

L'attractivité de la mention semble importante. Elle est bonne en M1 avec un triplement des effectifs. Le nombre d'inscrits a donc augmenté régulièrement sur la période 2010-2015 (+191 %) même si une baisse est à constater entre 2014 et 2015. Cependant, cette attractivité diffère selon les spécialités. En effet, si la spécialité *EAM* assure un doublement de ses effectifs (11 à 21 étudiants de 2010 à 2015) et que les inscrits pédagogiques dans les spécialités *Banque* et *CAP* progressent légèrement et se stabilisent autour d'une vingtaine d'étudiants, la spécialité *CEE* connaît de faibles effectifs et a accueilli en moyenne 10 étudiants sur la période considérée. Les taux de réussite en M1 sont relativement faibles (un peu plus de 50 %) mais s'améliorent fortement en M2 (85 %).

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et du supplément au diplôme (SD) sont très éclairantes sur les compétences acquises et les types d'emplois auxquels la formation prépare. Le suivi des diplômés est une faiblesse du fait de l'absence d'un réseau des anciens qui collecterait, pour les responsables pédagogiques, de l'information sur les cursus professionnels. L'évaluation par les étudiants des enseignements, de leur organisation, de l'encadrement des stages et mémoires, n'est pas encore suffisamment déployée et structurée.

Le master *Économie-Gestion* présente d'indéniables points forts. L'équipe pédagogique très solide présente un ancrage recherche relativement fort et en adéquation avec les formations proposées. Cela se retranscrit également par un travail de fond mené sur la professionnalisation de la formation qui s'avère être très intéressant. Cette volonté de professionnaliser la formation se manifeste tant dans l'architecture générale de la formation que dans l'ensemble des dispositifs pédagogiques d'accompagnement des étudiants (simulations, jeux de négociation et de marché, séminaires professionnels etc.). Il convient aussi de souligner la place très importante accordée à l'usage des outils numériques. Ces outils résultent d'une véritable réflexion pédagogique et confèrent une valeur ajoutée évidente à la formation. Enfin, on notera la place pertinente dans l'environnement académique, ainsi que les liens avec des partenaires institutionnels et privés impliqués dans le champ. La place singulière que la formation occupe parmi les autres formations académiques dans la région est un atout indéniable.

Malgré ces points forts, on constate un ensemble de points faibles significatifs. Ainsi, l'observatoire de la vie étudiante apparaît comme l'unique procédure réellement structurée et formalisée pour examiner le devenir des étudiants. A ce titre, il manque un dispositif général et structuré d'évaluation des compétences, ce qui est d'autant plus dommage que de nombreux efforts sont déjà développés en matière d'acquisition des compétences. En outre, les partenariats internationaux institutionnalisés et/ou leur visibilité ne sont pas suffisamment développés. On questionnera la proximité sur le fond entre les spécialités *Banque* et *CAP* et l'éventualité d'un rapprochement, plus important encore, entre ces deux spécialisations. Cette différenciation repose essentiellement sur les modalités de la formation (initiale / alternance).

La plupart des recommandations concernent les dispositifs d'accompagnement de la formation. L'évaluation en interne de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants mais aussi de l'évaluation des compétences acquises mériteraient la mise en place de dispositifs formalisés et transparents sur l'ensemble du master. Il est d'autant plus préjudiciable de ne pas mettre en œuvre ces outils de suivi que le travail de fond est déjà réalisé (projet, développement des compétences, professionnalisation de la formation, inscription dans une logique recherche). Il conviendrait de développer un dispositif du suivi des diplômés et un dispositif du suivi de l'acquisition des compétences. Ces deux chantiers, dans une perspective qualité, permettraient de donner des garanties sur les résultats du travail effectué.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le master s'intègre très bien dans le champ de formation de l'établissement. La structure des enseignements proposée sur les deux années est cohérente et permet après un premier semestre entièrement mutualisé, d'opérer, dès le second semestre de la première année, une pré-spécialisation des étudiants qui auront ensuite le choix entre quatre spécialités en seconde année de master. Les objectifs des formations sont parfaitement identifiés et sont en totale adéquation avec les attentes exprimées par les milieux socio-professionnels. Au regard des spécialités qui sont rassemblées dans ce master, l'étendue des débouchés, en termes de métiers, est large et couvre les domaines demandés. Cependant, on questionnera la proximité sur le fond entre les spécialités <i>Banque</i> et <i>Chargé d'affaires professionnels</i> dans la mesure où la finalité professionnelle et les enseignements sont proches.
Environnement de la formation	Le master <i>Économie-Gestion</i> bénéficie d'un environnement très favorable. Dans son ensemble, le master au regard de chacune des spécialités, est très bien implanté dans son territoire et reconnu. Cette reconnaissance se manifeste par l'implication des professionnels au sein de la formation. Le master bénéficie également d'une reconnaissance académique puisqu'il est adossé à un centre de recherche. Cet adossement est dense. La quasi-totalité des membres du laboratoire CRESE s'impliquent dans le master et les thématiques de recherche correspondent parfaitement aux enseignements. Il existe au niveau national d'autres masters proches qui ne semblent pas de nature à affecter les entrées et les sorties métiers des diplômés. On peut, en effet, concevoir que, compte tenu du volume de la demande du marché, du dynamisme et de la diversité des partenaires professionnels, de la structure somme toute plutôt régionale, voire nationale des entreprises partenaires, ces parcours de formation n'ont pas de difficultés pour « placer » leurs diplômés respectifs sur le secteur. Cependant, cet ancrage local prend rarement la forme de conventions liant la formation à des partenaires professionnels de référence. Il existe une convention avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) pour la spécialité <i>CAP</i>. Le master bénéficie globalement d'une bonne attractivité si l'on en juge par le taux d'inscription dans les deux années (de 2012 à 2015 en moyenne le M1 compte 74 étudiants inscrits et 64 en M2)
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique (membres du laboratoire CRESE (EA 3190)) est de très bon niveau et se caractérise par un ancrage recherche fort dont les thématiques sont en adéquation avec la formation. Les membres du corps enseignant sont fortement impliqués dans la formation. L'équipe pédagogique s'appuie sur neuf professeurs, 11 maîtres de conférences, un doctorant, deux PRAG, en comptabilité ou fiscalité venant de l'expertise comptable. S'ajoute une vingtaine d'intervenants extérieurs. Le taux d'encadrement est relativement bon au sein du master (environ 14 étudiants par enseignant statutaire), et les spécialités des statutaires recouvrent celles du master. Chaque spécialité est conduite par un enseignant-chercheur (PR ou MCF) ce qui constitue un bon indicateur d'une inclinaison vers la recherche. Les différentes spécialités du master recourent à leurs propres enseignants, en fonction des spécificités de chaque parcours. L'ensemble forme l'équipe pédagogique du master ; cette dernière présente un éventail complet de compétences, avec un bon équilibre (par le nombre d'intervenants et d'heures assurées) entre enseignants de l'établissement, enseignants d'autres institutions et professionnels. La contribution des professionnels dans les enseignements du master, et en particulier sur chacune des spécialités, est forte. Toutefois, il est mentionné une participation active des professionnels, mais les indicateurs proposés dans les éléments fournis ne permettent pas de l'apprécier quantitativement et précisément. Les intervenants sont mobilisés sur leur cœur de compétences afin de faire bénéficier les étudiants de leur expertise dans leur domaine respectif.

Effectifs et résultats	Le nombre d'étudiants inscrits a fortement augmenté de 2010 à 2015 ce qui traduit la forte attractivité de ce master. Les taux de réussite faibles en M1 et plus élevés en M2 amènent à questionner le niveau des étudiants recrutés. Le nombre d'inscrits en M1 de 2010 à 2015 est en constante augmentation (de 23 à 67 étudiants soit +191 %) (même si une baisse est à constater entre 2014 et 2015). Cependant la sélection à l'entrée du M1 (dossier, test, entretien) ne permet pas de limiter les échecs en fin de première année. En effet, le nombre d'inscrits pédagogiques de ce M1 admis en M2 n'est en moyenne sur les trois dernières années que de 53%. Le nombre d'étudiants inscrits en M2 augmente régulièrement de 2010 à 2015 (+171 %) attestant de l'attractivité de la formation. Les inscrits en M2 ne venant pas du M1 représentaient 79 % en 2010 et 49 % en 2015. Le taux de réussite en M2 est de 87 % en moyenne sur les trois dernières années ce qui constitue un bon résultat.
--------------------------------------	---

Place de la recherche	La place de la recherche est très satisfaisante pour des spécialités à vocation professionnelle. Les travaux de recherche de l'équipe pédagogique s'imbriquent correctement avec les besoins métiers des différentes spécialités (formation des prix, politique de la concurrence, économie industrielle, techniques d'enchères). Les responsables pédagogiques sont professeurs des universités conférant une dimension recherche aux formations. La recherche concerne l'enseignement de méthodes, la réalisation d'un mémoire, des conférences (présentation d'articles) ou encore la participation d'enseignants-chercheurs appartenant au laboratoire de recherche Institut de recherche en économie. La place de la recherche est particulièrement bonne concernant la spécialité du master 2 CEE parcours <i>Recherche</i>. Cependant peu d'étudiants issus de ce parcours s'inscrivent en thèse.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est l'un des points forts du master. Les objectifs professionnels identifiés pour le master en général et chacune des spécialités sont de nature à permettre l'acquisition et le développement de compétences indispensables à l'exercice des métiers propres à chacune des spécialités (chargés d'études, acheteurs, banque, chargé d'affaires etc.). Le référentiel des compétences visées, clair et complet, s'appuie sur une véritable réflexion sur les métiers proposés. Un dispositif progressif en M1, puis M2, permet d'élaborer son projet professionnel. Cela se caractérise en semestre 1 par une UE « découverte des métiers » qui permet à l'étudiant d'affiner son projet professionnel mais aussi dans les M2, spécialité <i>EAM</i> ou spécialité <i>CEE</i> par des séances réservées aux simulations d'entretien de recrutement ou à l'accompagnement à la recherche de stage (CV, lettre de motivation). La professionnalisation se traduit également par la délivrance d'un certificat national professionnel (pour <i>CAP</i>), d'une certification Autorité des marchés financiers - AMF (pour <i>Banque</i> et <i>CAP</i>) mais aussi par des simulations sur ERP (<i>Enterprise Resources Planning</i>) (pour <i>EAM</i>) Il y a cependant peu d'informations sur les liens établis avec le réseau des anciens.
Place des projets et stages	La place des stages est conforme à ce qui est traditionnellement attendu dans ce type de formation. Les stages font l'objet d'un mémoire et d'une soutenance. Les problématiques sont définies conjointement entre le professionnel, l'enseignant-chercheur et l'étudiant. Les stages sont bien accompagnés, de manière personnalisée. La composition du jury (un professionnel et deux enseignants-chercheurs) est bien équilibrée puisque les différentes facettes de la formation, professionnelle et académique, sont représentées. Cependant, certains éléments d'information, comme la nature des stages effectués, les lieux, les missions, les liens avec l'insertion et les structures d'accueil auraient été les bienvenus. Il paraîtrait opportun que les différents responsables de spécialités s'emparent de cette question, de manière plus explicite, ce qui permettrait par exemple d'avoir des données affinées par parcours.

Place de l'international	La place de l'international apparaît limitée si l'on considère la mobilité sortante (deux à trois étudiants réalisent leur M1 à l'Université technologique de Varsovie). On peut souligner l'effort réalisé sur l'apprentissage de l'anglais. Il est indiqué que l'anglais fait l'objet de cours pendant les trois trimestres de présentiel. Cependant, le volume horaire réellement consacré à la matière interroge. En effet, une seule enseignante semble chargée de ces cours pour n'assurer que 48 heures pour l'ensemble du master (si l'on en croît la liste des membres de l'équipe pédagogique).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre d'inscrits depuis 2010 est en constante évolution (+191 %) (même si une baisse est à constater entre 2014 et 2015). Cependant l'absence de sélection à l'entrée du master première année (dossier, test, entretien), soulignée par l'équipe pédagogique, affecte les taux de réussite en fin de première année. Ces faibles taux de réussite témoignent peut-être d'une faiblesse de l'accompagnement à l'orientation mais également du niveau attendu par l'équipe pédagogique en M1. D'ailleurs, le master offre une mise à niveau en M1 (semestre 1) destinée à soutenir les étudiants en fonction de leurs études antérieures.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'effort porté sur la place du numérique est notable et mérite d'être souligné. Le master propose un ensemble de dispositifs d'enseignement fondés sur l'usage des outils numériques les plus récents (Simulations numériques en stratégie, <i>Enterprise Resources Planning</i>, logiciels de mise en situation de marchés). L'enseignement est progressivement différencié, spécialisé, voire individualisé. L'usage des techniques d'information et de communication pour l'enseignement (TICE) au sein des différentes unités d'enseignement est pertinent et suffisamment déployé.
Evaluation des étudiants	L'organisation du dispositif général d'évaluation est correctement agencée dans la mesure où il y a une diversité des modes d'évaluation (oral, écrit, individuel, collectif) permettant d'apprécier l'ensemble de la palette des compétences des étudiants. L'évaluation des étudiants repose sur un schéma classique, avec un contrôle continu, des examens finaux, ou encore la rédaction ou la soutenance de différents types de mémoires (mémoire de stage, mémoire professionnel, etc.). Les jurys, composés de tous les enseignants intervenant dans la formation et des responsables d'année, se réunissent à la fin de chaque semestre pour valider les notes et décider des rattrapages éventuels. La répartition des crédits européens (ECTS) semble suivre à la fois une logique de répartition par rapport au volume de cours mais aussi de poids de l'enseignement par rapport aux compétences visées. Cependant, la liste des UE fournie ne donne pas le détail de toutes les matières enseignées et par conséquent, ne permet pas d'affirmer l'analyse sur ce point.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est contrasté. En effet, si les étudiants peuvent tirer profit des nombreuses démarches d'acquisition des compétences mis en place par l'équipe pédagogique, il n'existe pas de dispositif général permettant d'organiser et de tracer l'acquisition de compétences sur l'ensemble du master. Pourtant, un tel outil permettrait d'avoir une vision synoptique de la progression des étudiants et donnerait aux étudiants l'occasion de construire leur projet de formation. Les suppléments au diplôme apparaissent clairement et sont explicites.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante et les résultats sont donnés dans le dossier. Cependant, le taux de retour (approximativement 50 %) relativement faible ne permet pas d'inférer correctement la situation professionnelle des anciens diplômés. Certains éléments, comme la nature des emplois occupés et les structures dans lesquelles ces emplois sont insérés auraient été nécessaires pour apprécier la qualité de l'insertion.

	Les responsables de spécialités recourent aux réseaux professionnels (LinkedIn, Viadeo) pour suivre le devenir des étudiants. Cependant, cet effort mériterait une démarche plus structurée de manière à disposer sur le moyen terme de réels éléments de comparaison. En effet, il paraîtrait opportun que les différents responsables de spécialités s'emparent de cette question, ce qui permettrait par exemple d'avoir des données par parcours plus précises. Il est par contre indiqué quelques exemples et les lieux d'emploi. Ainsi, les emplois s'obtiennent avant toute dans la région confirmant par ailleurs, l'implantation régionale aboutie de ce master. Une analyse de l'insertion professionnelle par spécialité permet de conclure que : - les étudiants de la spécialité <i>CAP</i> en contrat alternance et suivis par le CFPB, obtiennent un contrat à durée indéterminée (CDI - sauf exception) en tant que chargé d'affaires professionnel. Le poste est en adéquation parfaite avec les objectifs de la formation. - les étudiants de la spécialité <i>Banque</i> après leur stage obtiennent des contrats à durée déterminée (CDD) ou des CDI. Les postes semblent correspondre aux objectifs de la formation. - les étudiants de la spécialité <i>EAM</i> après l'obtention de leur diplôme (six mois) ont un taux d'insertion supérieur à 80 %. Ceux en régime d'alternance bénéficient d'un CCD suivi d'un CDI dans leur entreprise d'accueil. Les postes occupés sont en adéquation totale avec le diplôme préparé. - Il n'y a en revanche aucune information sur l'insertion professionnelle de la spécialité <i>CEE</i> ce qui entache les résultats d'ensemble du master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	On note une bonne dynamique de l'équipe pédagogique qui se coordonne largement ce qui renforce la cohérence interne du master. Le conseil de perfectionnement, propre à chaque spécialité, est doté d'un véritable rôle stratégique. Il participe à l'évolution de la formation (changements dans les enseignements) en identifiant les besoins formulés par les professionnels et les étudiants. Le conseil agit donc comme un outil d'adaptation de la formation aux évolutions de l'environnement. En revanche, il ne semble pas exister une procédure systématique ou une personne nommément désignée permettant de synthétiser les apports des différents conseils de perfectionnement. Les enseignements et la formation sont évalués par les étudiants. Les retours sont positifs. L'Université a instauré une procédure d'évaluation des enseignements et d'autoévaluation. Des enquêtes d'évaluation adressées aux étudiants (sous forme de questionnaires) sont mises en œuvre par les responsables pédagogiques. Les résultats globaux, présentés aux enseignants, sont ensuite discutés en conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Observations

Intitulé de la formation : **Master Economie-Gestion**

La spécialité CEE est la seule à proposer un parcours à finalité recherche, et non pas la spécialité E-achat, contrairement à ce que mentionne le rapport.

Des améliorations pour pallier les points faibles soulignés dans ce rapport sont déjà mises en œuvre, ou en passe de l'être. Une exploitation plus formelle des groupes d'anciens étudiants, déjà existant sur les réseaux sociaux professionnels, devrait améliorer la connaissance du devenir des étudiants.

L'évaluation des enseignements, déjà en place pour certaines spécialités, est en train de se systématiser. Une réflexion est actuellement menée pour améliorer la mobilité entrante et sortante des étudiants, et pour créer des liens institutionnels plus étroits avec des universités étrangères.

Je soussigné Jacques Bahi, Président de l'UFC, atteste avoir pris connaissance des remarques formulées par le responsable de la formation.

Fait à Besançon, le 27/06/2016



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, reading 'Jacques Bahi'.

Jacques Bahi